

Réseau de Contrôle de la Pollution de l'Eau
COPEAU

Life/06/TCY/TN/275



Rapport d'avancement N°4

Du 16 juillet 2008 au 15 décembre 2008

Rapport déposé le -----

BEN HASSINE Mohamed
Chef de projet
Agence Nationale de Protection de
l'Environnement ; Centre urbain Nord,
7051 ; Cité Essalem 2080 Tunis-Tunisie

Table des Matières

<u>PARTIE I- RAPPORT TECHNIQUE</u>	<u>3</u>
I. RESUME ET RESULTATS OBTENUS DEPUIS LE 16 JUILLET 2008.....	3
II. GESTION DU PROJET	4
TACHE A : GESTION ET RAPPORTS A LA CE.....	4
Action A1 : Gestion du Projet :.....	4
Action A2 : Coordination entre l'ANPE et l'Aquapole	7
Action A3 : Coordination des activités de l'Aquapole	8
Action A4 : Rédaction des rapports et procès-verbaux.....	9
III. PROGRES ACCOMPLIS DU 16 JUILLET AU 15 DECEMBRE 2008	9
TACHE B : ELABORATION D'UN MANUEL DE PROCEDURE	9
Action B.1. Organisation d'un atelier ZOPP pour la préparation des termes de références du manuel de procédures.	9
TACHE C : RENFORCEMENT DE L'EQUIPEMENT EXISTANT	10
Action C.1 Acquisition de deux laboratoires mobiles :	10
Action C.2 : Renforcement de l'équipement et achat de consommables :.....	13
Action C.3 : Choix d'un laboratoire pour les analyses complémentaires :	13
TACHE D : RENFORCEMENT DES CAPACITES :	13
Action D.1. Formations des agents de l'ANPE en Tunisie.....	13
Action .D.2 : Formation des agents de l'ANPE sur la maintenance et l'instrumentation.....	14
Action .D.3 : Formations des cadres de l'ANPE à l'étranger	14
TACHE E - DEMONSTRATION DES PROCEDURES PAR DES CAMPAGNES DE MESURES	15
TACHE F - DIFFUSION DES RESULTATS	16
Action F1 : Réalisation d'un site Internet	16
Action F2 : Publications dans la presse et le mass media	16
F3 : Participation à un atelier sur la gestion intégrée du bassin versant de la Medjerda.....	16
F4 : Publication d'un bulletin de résultats.....	16
F5 : Participation du chef de projet aux réunions dans le cadre du PISEAU II	17
F6 : Présentation du poster du projet à une mission autrichienne	17
IV. EVALUATION DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET.....	17
V. CALENDRIER PREVISIONNEL POUR LA PERIODE ALLANT DU 16 DECEMBRE 2008 AU 15 JUILLET 2009.....	18
<u>PARTIE II- RAPPORT FINANCIER</u>	<u>19</u>
<u>LISTE DES ANNEXES</u>	<u>20</u>



2

 Université
de Liège


Partie I- Rapport Technique

L'objet du présent rapport est de faire le point sur l'état d'avancement des différentes activités du Projet de Contrôle de la Pollution de l'eau - Life 06/TCY/TN/275- (COPEAU) pour la période allant du 16 juillet 2008 au 15 décembre 2008.

Le présent rapport est un rapport d'avancement N°4, compte tenu du fait que les dépenses n'ont pas atteint à ce jour les 150 % de la première tranche versée par la Commission Européenne.

Le rapport intermédiaire sera adressé à la Commission Européenne dès la réception des 2 laboratoires mobiles d'analyse des eaux, prévue en février 2009.

I. Résumé et résultats obtenus depuis le 16 juillet 2008

Les actions mises en œuvre durant la période du 16 juillet au 15 décembre 2008 ont pu être réalisées, conformément à la proposition faisant l'objet de la convention entre l'ANPE et la Commission Européenne. Le contrat relatif à l'acquisition des 2 laboratoires mobiles a été signé le 22 octobre 2008.

Tâche A - Gestion et rapports à la CE

La gestion et de suivi de la mise en œuvre du projet COPEAU a été effectuée par L'ANPE et l'AQUAPÔLE. Le rapport d'activité N°3 a été élaboré et adressé le 23 -juillet 2008 à la Commission Européenne. Il est à signaler que le rapport intermédiaire sera finalisé après livraison des laboratoires mobiles et paiement du fournisseur.

Tâche B - élaboration du manuel de procédure

Le manuel de procédures avait été achevé par l'Aquapôle en décembre 2007 et validé par le comité de pilotage lors d'une réunion qui s'est tenue le 16 janvier 2008. Le manuel de procédures a été amendé compte tenu des observations faites à l'occasion de sa présentation au comité de pilotage et aux remarques formulées lors de la première session de formation qui a eu lieu en Tunisie.

Tâche C - Renforcement de l'équipement existant

L'appel d'offres pour l'acquisition de 2 laboratoires a été finalisé. Après plusieurs réunions, le rapport de dépouillement financier a été approuvé par la commission ministérielle des marchés le 2 septembre 2008. Plusieurs réunions de négociations de rabattement des prix ont finalement abouti à la signature d'un contrat entre l'ANPE et la société Wafa Lab en date du 22 octobre 2008. La livraison du matériel est prévue au cours du mois de février 2009.

Tâche D – Renforcement des capacités

Mr Jamil SAIDANI, et Mme Mounira HAMDY ont participé à la deuxième visite technique en Belgique qui s'était déroulée du 15 au 19 Septembre 2008. Il est à signaler que Monsieur Ouinissi SLAHEDDINE Ingénieur à la Direction Générale des Ressources en Eau a également participé à cette session. Les frais de transport et de séjour de Mr Ouinissi ont été intégralement pris en charge par son institution.

Tâche E – Démonstration des procédures par des campagnes de mesures

Le projet COPEAU a continué pendant cette période à mener des campagnes de contrôle des milieux récepteurs par le biais du laboratoire mobile existant.

Tâche F – Diffusion des résultats

Le premier bulletin a été édité en 300 exemplaires et diffusé auprès de toutes les institutions impliquées dans le secteur de l'eau.

Le site Internet du projet a été complété et mis à jour régulièrement (<http://www.aquapole.ulg.ac.be/copeau/>).



3

 Université
de Liège


Plusieurs réunions ont été tenues avec les bailleurs de fonds (la Banque Mondiale, l'Agence Française de Développement et la Banque Africaine de Développement) au sujet du financement du projet COPEAU par le biais du PISEAU II après l'année 2009.

II. Gestion du projet

Tâche A : Gestion et rapports à la CE

Action A1 : Gestion du Projet :

Date de début de l'action : 1er janvier 2007

Date de fin de l'action : 31 décembre 2009

Action en cours d'exécution

Les actions suivantes ont été assurées durant la période du 16 juillet au 15 décembre 2008 :

- L'élaboration du rapport d'activité N°4 du COPEAU pour la période du 16 juillet 2008 au 15 décembre 2008.
- Le rapport intermédiaire a été rédigé et sera remis à la Commission Européenne au mois de mars 2008, car au moment de la rédaction du présent rapport, les 150% de la première tranche n'ont pas encore été intégralement utilisés, en raison du retard constaté pour l'acquisition des laboratoires mobiles.
- La mise en œuvre des actions techniques prévues dans la proposition durant la période allant du 16 juillet 2008 au 15 décembre 2008:
 - ✓ Le dépouillement financier de l'appel d'offres relative à l'acquisition de 2 laboratoires mobiles,
 - ✓ La discussion du dossier financier avec la Commission Ministérielle des Marchés
 - ✓ La rédaction du contrat entre l'ANPE et le fournisseur
 - ✓ le suivi de l'édition du bulletin N°1 des résultats de contrôle de la pollution de l'eau,
 - ✓ l'actualisation du site Internet du projet COPEAU.
- La coordination avec la Commission Européenne
- La coordination avec Madame Sara De Pablos (Astrale) chargée du suivi du projet Copeau.
- La coordination avec l'Aquapôle, partenaire du projet.
- La centralisation des documents relatifs au projet (rapports de dépouillements, bons de commande, factures, fiches de paie, contrats, timesheets).
- L'organisation de la réunion du comité de pilotage du projet.
- L'élaboration des réponses aux recommandations de la CE relatives au rapport d'activité N°3 (voir en Annexe 1),



4

Université
de Liège



Personnes travaillant pour le projet

A l'ANPE

Monsieur Samir KAABI, Chef de Département de Contrôle et du suivi de la Pollution, fonctionnaire de l'ANPE et entièrement rémunéré par le budget de l'ANPE, continue à travailler partiellement sur le projet en tant que chef du comité de pilotage du projet et représentant Monsieur le Directeur Général de l'ANPE. En outre, il est le Président de la commission de dépouillement des offres d'acquisition de 2 laboratoires mobiles, il a participé activement à la négociation pour le financement du projet après l'année 2009.

Mr Jamil SAIDANI : Ingénieur à l'ANPE et entièrement rémunéré par le budget de l'ANPE, continue à plein temps le contrôle des milieux récepteurs par le biais du laboratoire mobile existant.

Mme Mounira HAMDY : Ingénieur à l'ANPE et rémunérée sur le budget de l'ANPE, a continué à travailler partiellement sur le projet COPEAU. Pendant cette période, elle a participé au suivi de l'édition du bulletin N°1.

Le Chauffeur: Un chauffeur travaille partiellement sur le projet COPEAU et est entièrement rémunéré par le budget de l'ANPE. Il conduit le laboratoire mobile pour effectuer les campagnes de contrôle.

Techniciens supérieurs

Mlle Nahed FRAIHI et Messieurs jamel FELAH, Ihsen KHAMMASSI sont rémunérés par le budget du COPEAU, ont continué à réaliser des campagnes de contrôle des milieux récepteurs pendant la période couverte par ce rapport.

Ces techniciens ont renforcé l'équipe de contrôle de la pollution de l'eau. Cela a permis d'intensifier le nombre de campagnes et d'augmenter le nombre des sites contrôlés. Ces techniciens seront affectés aux deux laboratoires en cours d'acquisition pour couvrir l'ensemble du territoire tunisien dans le domaine du contrôle de la pollution de l'eau.

Mlle Jihene MOAKHER (assistante de direction) rémunérée partiellement par le projet COPEAU a continué à réaliser

- ✓ L'établissement des demandes d'exonération de taxes auprès des services des impôts,
- ✓ La préparation des achats de biens et de services du projet COPEAU (demandes de consultation et d'offres de prix, sélection des fournisseurs),
- ✓ Le suivi du courrier du projet COPEAU, des consultations, de demande des pro formats, l'organisation du courrier, le classement des documents du projet,

A l'AQUAPÔLE

Madame Véronique GOSSELAIN : Docteur en sciences biologiques est rémunérée par le projet COPEAU. Elle a été chargée d'élaborer le manuel de procédure du COPEAU.

Elle a été engagée conformément à la procédure en vigueur à l'Université de Liège. Une annonce a été diffusée.

Après une première sélection des candidats sur base des CV, une interview des Candidats retenus a été réalisée en présence des membres du comité de direction de l'Aquapôle et du chargé de projet qui a abouti à la sélection de Madame Véronique GOSSELAIN.

C'est ainsi que Madame Véronique GOSSELAIN a été engagée à mi-temps (19 heures par semaine) sur la base d'un premier contrat à durée déterminée allant du 14 mars 2007 au 31 décembre 2007. Ce contrat a ensuite été prolongé par un avenant allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 octobre 2008. Depuis cette date, elle ne travaille plus sur le projet.

Rappelant que Mme Veronique Gosselin a travaillé à l'Aquapôle à temps partiel à raison d'un mi-temps, soit 19 heures par semaine. La prise en charge de sa rémunération a été ventilée comme suit :

- du 14 mars 2007 jusqu'au 31 décembre 2008, à raison de 100% (soit 11,4 h par semaine), pris en charge par la convention LIFE 06TCY/TN/000275
- du 1^{er} janvier 2008 au 29 février 2008, à raison de 100% (soit 19 h par semaine) pris en charge par l'Aquapôle.
- Du 1^{er} mars 2008 au 31 octobre 2008, à raison de 30% (soit 5,7 h par semaine) pris en charge par la convention LIFE 06TCY/TN/000275 et 70 % (soit 13,2 h par semaine) pris en charge par l'Aquapôle.

Remarques : Les pourcentages sont calculés sur la base d'un mi- temps.

Mr Xavier DETIENNE : Chargé de projet à l'AQUAPÔLE, consacre une partie de son temps aux tâches de coordination et de gestion du projet.

Monsieur Xavier DETIENNE est biologiste de formation spécialisé dans la gestion de l'eau. Il travaillait déjà à l'Aquapôle avant le démarrage du projet où il assurait la fonction de chargé de projet au sein de la cellule Latitudes Sud. Il dispose d'une solide expérience dans la formulation, le suivi, la mise en œuvre et l'évaluation de projets.

Il travaille à l'Aquapôle sous le régime de temps partiel à raison d'un 4/5^{ème} temps, soit 30,4 heures par semaine.

Entre le 1^{er} janvier 2007 et le 29 février 2008, sa rémunération a été intégralement prise en charge par l'Aquapôle. Ensuite, à partir du 1^{er} mars 2008 jusqu'au 31 décembre 2008, sa rémunération a été partiellement prise en charge par la convention LIFE 06TCY/TN/000275, comme suit :

- du 1^{er} mars 2008 jusqu'au 30 septembre 2008, à raison de 37,5% (soit 11,4 h par semaine)
- du 1^{er} octobre 2008 et jusqu'au 31 décembre 2008, à raison de 10% (soit 3 h par semaine).

Remarques : Les pourcentages sont calculés sur la base d'un 4/5^{ème} temps

Comité de Pilotage du Projet

La réunion N°4 du comité de pilotage du projet COPE AU s'est tenue le 12 décembre 2008 au siège de l'ANPE pour présenter et discuter l'état d'avancement de la réalisation des différentes composantes du Projet COPEAU.

Monsieur Mohamed Ben HASSINE, Chef du Projet a présidé la réunion, il a présenté l'état d'avancement du Projet pour toutes les actions prévues en rappelant les difficultés et les retards dus et notamment l'acquisition des 2 laboratoires mobiles :

Plusieurs remarques ont été soulevées par les présents:

- La version définitive du manuel de procédure.
- Renforcement des capacités de l'ANPE dans ce domaine à travers le recrutement d'autres techniciens dans le cadre du PISEAU II.

- Suite à l'acquisition des deux laboratoires mobiles et de l'équipement programmé dans le cadre du Projet « PISEAU II », les présents ont proposé de choisir les sites de prélèvements en concertation avec les autres intervenants
- Diffusion des données brutes avec les rapports et les bulletins.
- Engagement des actions communes pour la sensibilisation du public sur le thème : protection des ressources en eau contre la pollution des eaux avec la participation des ONGs.
- Coopération avec les directions régionales des ressources en eau.
- Etude de la possibilité de la mise en fonctionnement de la station fixe de Ghar Dimaou (sur la Medjerda)
- Analyses microbiologiques des eaux rurales et des eaux de baignade.
- Sous-traitance des analyses effectuées lors des campagnes de mesures avec le laboratoire du Centre International des Technologie de l'Environnement.
- Exploitation de la base des données SPORE (Surveillance de la Pollution des Ressources en Eau) qui a été élaborée dans le cadre du PISEAU I.

Le Chef de Projet a présenté les éclaircissements nécessaires concernant toutes les remarques soulevées par les membres du comité de pilotage en signalant que le financement après l'année 2009 a été accepté grâce à la réussite de cet exercice (PV en annexe 3).

Action A2 : Coordination entre l'ANPE et l'Aquapôle

Date de début de l'action : 1er janvier 2007

Date de fin de l'action : 31 décembre 2009

Action en cours d'exécution

La coordination du projet a été assurée régulièrement grâce aux nombreux échanges par courrier, fax, Email, et par communications téléphoniques.

La quatrième réunion de coordination s'est tenue à Liège du 3 au 8 novembre 2008 à l'Aquapôle. Cette mission de coordination, prévue initialement au mois de juillet, a été reportée au mois de novembre 2008. Cette modification est justifiée par l'engagement du Chef de projet dans le dossier d'appel d'offres relatif à l'acquisition des 2 laboratoires mobiles (dépouillement des offres, préparation du rapport et sa présentation à la Commission Ministérielle des Marchés, demande des offres financières et dépouillement, avis de la commission, négociation avec le fournisseur retenu établissement du contrat), en particulier durant la période mai à octobre 2008.

En outre, cette mission de coordination était prévue dans le cadre de la préparation du rapport intermédiaire.

Or, compte tenu du fait que le rapport intermédiaire ne peut être adressé à la Commission européenne qu'après décaissement d'au moins 150% de la première tranche, et que cette condition ne peut être remplie qu'après paiement partiel des 2 laboratoires mobiles, celui-ci sera remis ultérieurement après paiement de la facture des 2 laboratoires mobiles.

Concernant le calendrier des actions en 2009

Le calendrier pour la suite des activités prévues en 2009 a du être ajusté en tenant compte des délais imposés par la réglementation administrative tunisienne, pour l'acquisition des laboratoires mobiles. Un contrat entre l'ANPE et le fournisseur a été signé le 22 octobre 2008 et la réception aura lieu au courant du mois de février 2009. Sur cette base, la session de formation N°2 qui ne peut avoir lieu

qu'après réception des deux laboratoires mobiles et de leurs équipements, et a été programmée pour le mois de mars. Les campagnes de terrain pourront ensuite être réalisées avec le nouvel équipement. La première est prévue en avril 2009 et la deuxième en octobre 2009.

Concernant l'atelier régional,

Conformément au projet, un colloque régional sera organisé en décembre 2009. Plusieurs pays seront invités à participer à savoir l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, la Belgique et la France. Toutefois, il sera nécessaire de trouver des financements complémentaires pour l'acquisition des billets d'avion et le paiement des frais d'hôtel pour les participants.

Concernant la deuxième formation

Dans le cadre des activités liées au renforcement des capacités, la deuxième session de formation sera réalisée en Tunisie en sous-traitance avec le CEBEDEAU. Une réunion de travail a eu lieu avec l'Aquapôle et le CEBEDEAU, afin de préparer cette formation prévue en mars 2009. Il a été également convenu que cette mission sera mise à profit pour assister l'ANPE dans la réception des 2 laboratoires mobiles.

Concernant le suivi financier :

Une séance de travail a été organisée avec Mme Aurore GRAVEN en charge du suivi financier du projet à l'Aquapôle afin de vérifier la conformité des factures et actualiser l'état des dépenses.

Concernant le site Web :

Une séance de travail a été effectuée avec Mr Laurent ROUSSEAU, informaticien à l'Aquapôle. Plusieurs points ont été soulevés :

- mise à jour régulière du site Web,
- téléchargement des documents du projet (rapports d'activité, bulletin N°1, articles de presse...) à partir du site Web,
- mise en place d'un nouvel onglet « Actualités » destiné à informer le public sur la question de l'eau et sur les manifestations relatives au projet qui ont lieu en Tunisie.

Modifications éventuelles par rapport à la proposition :

La quatrième mission de coordination, prévue initialement au mois de juillet, a été reportée au mois de novembre 2008. Cette modification est justifiée par l'engagement du Chef de projet dans le dossier d'appel d'offres relatif à l'acquisition des 2 laboratoires mobiles (dépouillement des offres, préparation du rapport et sa présentation à la Commission Ministérielle des Marchés, demande de l'offres financières et dépouillement, avis de la commission, établissement du contrat). Par ailleurs, Le chef de projet COPEAU a été accompagné, pendant cette mission de coordination à l'Aquapôle, par le Chef de Département responsable du Contrôle à l'ANPE et Président du Comité du Pilotage.

Action A3 : Coordination des activités de l'Aquapôle

Date de début de l'action : 1er janvier 2007

Date de fin de l'action : 31 décembre 2009

Action en cours d'exécution

L'AQUAPÔLE collabore de façon régulière avec le CEBEDEAU qui assure une partie des activités de formation du projet COPEAU. En effet, les activités de formation s'articulent directement sur le manuel de procédure. L'expertise du CEBEDEAU est dès lors régulièrement sollicitée pour certains aspects techniques du manuel de procédures.

Modifications éventuelles par rapport à la proposition :

Pour cette action, aucune modification n'a été apportée par rapport à la proposition.

Action A4 : Rédaction des rapports et procès-verbaux

Date de début de l'action : 1er janvier 2007

Date de fin de l'action : 31 décembre 2009

Action en cours d'exécution

Les différents rapports ont été rédigés par l'ANPE et l'Aquapôle :

- ✓ PV de la réunion du comité de pilotage du 12 décembre 2008 (Annexe 3),
- ✓ Rapport d'avancement N°4 et rapport intermédiaire
- ✓ Rédaction du rapport de dépouillement financier des offres pour l'acquisition de 2 laboratoires mobiles (Annexe 6),
- ✓ PV de négociation des prix entre le fournisseur et Wafa Lab (Annexe 6),
- ✓ Rapports de mission (Annexes 4 et 5),
- ✓ Différentes correspondances,
- ✓ Rédaction du contrat entre l'ANPE et la société Wafa Lab (Annexe 7),
- ✓ Aides Mémoire à la Commission Ministérielle des marchés

Modifications éventuelles par rapport à la proposition :

Pour cette action, aucune modification n'a été apportée par rapport à la proposition.

III. Progrès accomplis du 16 juillet au 15 décembre 2008

Tâche B : Elaboration d'un manuel de procédure

Action B.1. Organisation d'un atelier ZOPP pour la préparation des termes de références du manuel de procédures.

Date de début de l'action : 1er janvier 2007

Date de fin de l'action : 12 décembre 2007 et sera définitif après validation

Action Réalisé



9

Université
de Liège



Certains ajouts de protocoles et procédures en réponse aux remarques formulées lors de la première session de formation ont été apportés dans le manuel de procédures. Comme expliqué dans le rapport d'activité N°3, le manuel de procédure se veut en effet un outil dynamique. En conséquence, au cours des formations et de la validation de terrain, de nouvelles procédures seront décidées, de façon à répondre aux besoins et ce de façon précise et détaillée.

Afin de respecter les objectifs et l'échéance du projet COPEAU, la validation du manuel de procédure est prévue selon les étapes suivantes :

- 1a- validation par le comité de pilotage : **réalisé**
- 1b- amendements en réponse aux remarques du comité de pilotage : **réalisé**
- 2a- confrontation au « terrain » lors de la première session de formation : **réalisé**
- 2b- ajout de procédures et protocoles en fonction des constats et demandes identifiés lors de la première session de formation : **réalisé**
- 3- confrontation aux pratiques des agents lors de la 2^{de} session de formation et amendement(s)/ajout(s) au manuel de procédure le cas échéant : **début 2009**
- 4- choix des sites et planification des campagnes de terrain : **en cours**
- 5- confrontation aux pratiques des agents de terrain et validation des procédures lors des campagnes de terrain conjointes, et amendement(s)/ajout(s) au manuel de procédure le cas échéant : **courant 2009**, organisation de deux campagnes de terrain conjointes → fin de la seconde étape de validation du manuel de procédure (**fin 2009**).

Modifications éventuelles par rapport à la proposition

L'échéance prévue dans la proposition n'a pas été respectée pour les raisons décrites dans le rapport d'activité N°2.

Tâche C : Renforcement de l'équipement existant

Action C.1 Acquisition de deux laboratoires mobiles :

Date de début de l'action : 1 mars 2007

Date de fin de l'action : février 2009

Action en cours d'exécution

La commission de dépouillement a proposé de retenir les offres techniques de 3 fournisseurs (1- Mat Lib, 2- Wafa Lab ; et 3- GPS Solution) et a demandé à la Commission Ministérielle des marchés l'autorisation pour l'ANPE de convoquer ces 3 fournisseurs afin qu'ils remettent leurs offres financières. La Commission Ministérielle des Marchés a émis un avis favorable sur le rapport de dépouillement technique en date du 1 juillet 2008) et a autorisé l'ANPE à demander l'offre financière aux deux fournisseurs, Wafa Lab et Mat-Lib

Une correspondance a été adressée aux fournisseurs en date du 8 juillet 2008, et l'ouverture des plis reçus relatifs aux offres financières, a été effectuée le 21 juillet 2008

Deux enveloppes fermées ont été présentées à la commission d'ouverture au siège de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement. Elles ont été reçues et ouvertes en séance publique

a. Evaluation des offres financières :

Le fournisseur MatLib a diminué les quantités de quelques articles,

- Article B2-11 : Il a mis 2 au lieu de 3
- Articles B4-5, B4-6, B4-7, il a mis 1 au lieu de 5 dans chaque article

Après vérification des calculs en se basant sur les quantités demandées par l'administration, les montants corrigés sont:

Wafa Lab : 1.048.658 DT (Hors Taxes)

MatLib : 1.114.154,8 DT (Hors Taxes)

Remarque : La différence entre l'estimation de l'administration et les fournisseurs peut s'expliquer par deux points :

- L'estimation estimée au départ de la requête du projet a été réalisée au cours de l'année 2005, les prix ont été estimés sur la base des prix pratiqués en 2005.
- Les prix fournis sur certains articles ont été considérés comme surestimés
- La commission de dépouillement a conclu que l'offre de Wafa Lab est globalement la meilleure, mais que les prix sont surestimés pour certains articles. Elle a sollicité l'autorisation de la commission Ministérielle des marchés de pouvoir négocier les prix à la baisse.

Faisant suite à l'avis de la Commission Ministérielle des Marchés du 2 septembre 2008, une commission a été désignée pour négocier les prix de l'offre de la société Wafa Lab.

A cet effet, une réunion a été tenue au siège de l'ANPE le mercredi 10 septembre 2008. La commission a procédé à la négociation des prix de l'offre de la société Wafa Lab.

Les membres de la commission de négociation de l'ANPE ont présenté aux représentants de la société Wafa Lab la liste des articles dont les prix sont considérés comme surestimés (voir ANNEXE 6) en vue de diminuer leurs prix et ce, en se basant sur la deuxième estimation de l'administration réalisée en juillet 2008.

Le représentant du fournisseur a proposé l'organisation d'une deuxième réunion en date du vendredi 12 septembre 2008 pour communiquer aux membres de la commission une deuxième offre financière.

Le vendredi 12 septembre 2008, la commission de négociation des prix s'est réunie pour la deuxième fois à 11 heures au siège de l'ANPE.

La société Wafa Lab y a présenté une nouvelle offre financière pour un coût total de **930.248 DT**. Il est à signaler que l'ancien prix était de **1.048.658 DT** soit une différence de **118.410 DT**, qui représente une différence de 11,3 % (Voir tableaux en ANNEXE 6).

Il faut rappeler que les spécifications techniques des équipements ont été définies avec l'appui de l'Aquapôle et ce, en concertation avec les différents intervenants. Bien que globalement, les spécifications techniques (rédigées en 2005) aient été conservées, conformément au contenu du projet tel qu'il a été proposé, l'estimation réalisée en 2008 arrivait à un coût de **808 000 DT**, ce qui représente une augmentation de 28 % par rapport à l'estimation réalisée en 2005. Cette augmentation peut s'expliquer par l'augmentation générale des prix et l'effet de la conjoncture économique actuelle qui oblige les fournisseurs à se prévenir des risques.

Vu que le budget alloué par le COPEAU ne permettait pas de couvrir l'entièreté de cette somme, le budget de l'Etat a alloué **300.000 DT** supplémentaires à cette rubrique compte tenu de l'importance de ces laboratoires pour l'ANPE.

Résultat

Après négociation des prix, la commission de dépouillement conclue que l'offre financière de Wafa Lab est devenue globalement acceptable, avec un coût total de 930.248,000 DT.

Un contrat a été signé entre l'ANPE et la société Wafa Lab en date du 22 octobre 2008 (voir en annexe 7).

Modifications éventuelles par rapport à la proposition

Par rapport à la proposition initiale, cette action accuse un retard puisqu'il était prévu qu'elle soit terminée en juin 2008. Plusieurs raisons expliquent ce retard :

- Le premier appel d'offres a été infructueux. Plusieurs raisons peuvent être avancées :
 - o L'équipement demandé est non standard car il est destiné à être monté sur un matériel roulant ; de ce fait la robustesse à toutes secousses dues aux terrains accidentés est exigée.
 - o Le matériel doit aussi répondre aux conditions exigées par le manuel de procédure donc celles qu'on retrouve normalement pour un laboratoire conventionnel et fixe c'est-à-dire la réalisation de certaines analyses sur site de prélèvement avec les exigences de point de vue quantitative et qualitative.
 - o Le dossier d'appel d'offre ne pouvait être retiré qu'après de l'ANPE (pas d'envoi électronique possible).
 - o Le calendrier imposé pour le dépôt des offres était trop serré, compte-tenu des dates et échéances mentionnées dans la convention entre l'ANPE et la Commission Européenne et la complexité de l'offre et des contraintes d'acquisition.
 - o la réglementation tunisienne en matière de marché public qui exige la réunion de la commission ministérielle des marchés chaque fois qu'il y a changement dans les termes de références ou autres, donc l'approbation du dossier dépend du calendrier des membres de la commission.

Le deuxième appel d'offre a permis d'éviter certains écueils rencontrés lors du premier appel d'offres et ceci par l'élargissement de la gamme des spécifications techniques sans pour autant sans pour autant changer les méthodes de prélèvement et d'analyses des eaux. Le calendrier pour l'acquisition de l'équipement est donc le suivant :

Tableau 1- Calendrier des étapes de la procédure d'appel d'offre en vue de l'acquisition de deux laboratoires mobiles par l'ANPE dans le cadre du projet COPEAU.

✓ Cahier des charges adressé de nouveau à la Commission Ministérielle des Marchés (CMM)	1 février 2008
✓ Approbation du cahier des charges par la CMM	12 février 2008
✓ Publication de l'avis sur les journaux et réponses aux fournisseurs	25 février 2008
✓ Réception des offres	13 mai 2008
✓ Ouverture des plis	19 mai 2008
✓ Dépouillements	du 20 mai au 17 juin 2008
✓ Dépouillements adressé à la CMM	18 juin 2008
✓ Approbation de la CMM	3 juillet 2008
✓ Demande de l'offre financière	3 juillet 2008
✓ Ouverture des offres financières	21 juillet 2008
✓ Dépouillement financier	22 au 24 juillet 2008



✓ Approbation du Dépouillement financier par la CMM	2 septembre 2008
✓ Signature du contrat	22 octobre 2008
✓ Réception des 2 laboratoires mobiles	22 février 2009 (prévue)

Action C.2 : Renforcement de l'équipement et achat de consommables :

Date de début de l'action : 1 février 2007

Date de fin de l'action : 31 décembre 2009

Action en cours d'exécution

En attendant d'être renforcé par les 2 laboratoires mobiles, le laboratoire mobile actuel de l'ANPE a continué le contrôle de la pollution des eaux des milieux récepteurs. Dans ce sens, des campagnes de mesures ont été effectuées dans différents sites. Des consommables ont été commandés à cet effet.

C'est ainsi que deux bons de commande pour l'achat des produits consommables pour l'année 2008 ont été adressés au fournisseur *techno labo* et à la société *Techno Sciences* après consultation.

Modifications éventuelles par rapport à la proposition

Pas de modification,

Action C.3 : Choix d'un laboratoire pour les analyses complémentaires :

Date de début de l'action : 10 août 2007

Date de fin de l'action : 25 février 2008

Action réalisée

Modifications éventuelles par rapport à la proposition

Pour cette action, aucune modification n'a été apportée par rapport à la proposition.

Tâche D : Renforcement des capacités :

Action D.1. Formations des agents de l'ANPE en Tunisie

Date de début de l'action : janvier 2008

Date de fin de l'action : décembre 2009

Action en cours d'exécution

La deuxième session de formation prévue initialement durant la première année du projet, soit en 2007, ne pourra avoir lieu qu'après réception des laboratoires mobiles et de l'équipement, c'est-à-dire au courant du mois de mars 2009. En effet la 2^{ème} session de formation va concerner la mise en œuvre



du manuel de procédures et nécessite de pouvoir disposer de l'équipement pour expliquer les procédures de calibration, de validation des appareils etc.

Le programme proposé est le suivant :

- Gestion logistique, administrative et technique d'un laboratoire : application au laboratoire mobile
- Modes opératoires des analyses
- Système de validation d'analyses
- Gestion des appareillages
- Planification technique de campagnes d'analyses
- Mise en œuvre du Manuel de procédures (Labo mobile et opérations de terrain)

Action .D.2 : Formation des agents de l'ANPE sur la maintenance et l'instrumentation

La formation n'a pas encore eu lieu. Celle-ci sera assurée par le fournisseur du matériel. Il faut par conséquent attendre que le matériel d'analyse ait été livré.

Action .D.3 : Formations des cadres de l'ANPE à l'étranger

*Date de début de l'action : **octobre 2007***

*Date de fin de l'action : **décembre 2008***

Action réalisée

La **deuxième visite technique** a eu lieu du 15 au 19 septembre 2008. Deux cadres de l'ANPE (Mme Mounira HAMDJ, Chef du Service du Suivi de la Pollution Hydrique et Monsieur Jamil SAÏDANI, ingénieur principal chargé du réseau de contrôle et de suivi de qualité d'eau pour la Tunisie) et Monsieur Salheddine OUNISSI, Chef du Service du Suivi de suivi et des mesures à la Direction Générale des Ressources en Eaux « DGRE »/ Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques ont participé à cette visite (rapport de mission : voir Annexe 4).

Cette visite avait pour principal objectif

- de prendre connaissance des techniques et des moyens utilisés en Belgique (en Région wallonne, en particulier) dans le cadre de la surveillance de la qualité des eaux,
- de fournir une vision d'ensemble de la filière de travail d'un réseau de suivi de qualité et de contrôle de pollution des eaux, pour les eaux de surface (rivières et lacs) et les eaux souterraines
- et de favoriser l'échange entre les cadres tunisiens et leurs homologues belges.

Des rencontres ont également lieu avec des responsables des instituts de recherche et des organismes impliqués dans la surveillance et le contrôle de la qualité des eaux en Belgique (l'Aquapôle, l'ISSeP (Institut Scientifique de Service Public) et le CEBEDEAU (centre d'expertise en traitement et gestion de l'eau).

Une séance de travail avec le CEBEDEAU a été consacrée spécifiquement au traitement et à la présentation des données.

Modifications éventuelles par rapport à la proposition

Les membres du Comité de pilotage ont insisté lors des réunions de faire participer les intervenants du secteur de l'eau à ces sessions de formations. En conséquence Monsieur Salheddine OUNISSI, Chef du Service du Suivi de suivi et des mesures à la Direction Générale des Ressources en Eaux « DGRE »/ Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques a participé à cette deuxième visite technique. Les frais de transport et d'hébergement ont été pris en charge par son institution.

Tâche E - Démonstration des procédures par des campagnes de mesures

Date de début de l'action : janvier 2007

Date de fin de l'action : décembre 2009

Action en cours

L'ANPE a continué à mener ses campagnes de contrôle des milieux récepteurs, par le biais du laboratoire mobile existant.

A cet effet, 137 points de mesures et 1469 analyses ont été effectués depuis le 16 juillet 2008, contre 1609 analyses effectuées pendant le premier semestre 2008. Cette diminution est due essentiellement à l'absence d'écoulement de l'eau dans quelques milieux récepteurs comme sbkhat seijoumi et sebkhat Ariana pour cause de condition météorologique défavorable (absence de précipitation). Ces eaux s'évaporent en été .

Il est également important d'attirer l'attention sur le fait que les résultats obtenus lors de ces campagnes de mesures font l'objet d'une évaluation dans le cadre du projet COPEAU, enrichissant par là les formations et, le cas échéant, le manuel de procédure.

Tableau 2 – Liste et détails des campagnes de mesures effectuées par le laboratoire mobile existant de l'ANPE durant la période s'étalant du 16 juillet au 15 décembre 2008.

Compagne	Période	Nombre des points de contrôle	Nombres des analyses effectués au laboratoire mobile	Nombres des analyses effectués au LCAE
Sabkhat Ariana	novembre 2008	3	18	17
Sabkhat sijoumi	novembre 2008	3	33	-
lagune de Ghar ElMelh	juillet 2008	7	52	6
Lagune de Bizerte	octobre 2008	11	60	87
Oued Medjerda	décembre 2008	21	174	62



Oued Méliane	septembre 2008	14	84	95
Sabkhat Korba	Juillet 2008	8	56	25
Oued El Bey	novembre 2008	18	70	86
Eaux souterraines de GT	septembre 2008	7	42	22
Oued Hamdoun	Octobre 2008	11	51	60
Oued El Garra	Août 2008	6	46	19
Sabkhet Halg El Menjel	Octobre 2008	6	30	35
Plage Rades	Juillet 2008	6	30	27
Oued Tahouna	Juillet 2008	5	42	5
Barrages Nabeul (Iaabid, Lobna, Hajjar, Chiba, Bzirk)	Novembre 2008	5	30	42
Oued El maadin (Beja) et barrage sidi El barrak	Décembre 2008	2	18	17
Oued Joumine	Septembre 2008	4	16	12
TOTAL		137	852	617
				1469

Tâche F - Diffusion des résultats

Date de début de l'action : janvier 2007

Date de fin de l'action : décembre 2009

Action en cours

Action F1 : Réalisation d'un site Internet

La construction du site Internet COPEAU a démarrée en mars 2008. Le site est actuellement achevé et en ligne à l'adresse www.aquapole.ulg.ac.be/copeau/. Il fait l'objet de mises à jour régulières.

En plus de la présentation des différentes activités réalisées dans le cadre du projet, on y trouve l'ensemble des documents sous forme téléchargeable.

Action F2 : Publications dans la presse et le mass media

Mme Mounira HAMDY a été interviewée et a participé au courant du mois d'août 2008 à une émission de la radio nationale au cours de laquelle elle a pu présenter le projet COPEAU.

F3 : Participation à un atelier sur la gestion intégrée du bassin versant de la Medjerda

Le chef de projet a été invité par le Ministère de l'Agriculture et des Ressources en Eau et le JICA) à participer à un atelier sur la gestion intégrée du bassin versant de la Medjerda le 17 novembre 2008 à l'Institut des Ingénieurs de l'Équipement Rural . Il a présenté à cette occasion les résultats de contrôle du milieu récepteur dans le bassin versant de Medjerda, réalisés dans le cadre du projet.

Les participants ont discuté l'importance de prendre en compte le contrôle de la pollution des eaux de la Medjerda dans la stratégie de l'eau en Tunisie.

F4 : Publication d'un bulletin de résultats

Le premier numéro du bulletin a été diffusé auprès des institutions et des chercheurs impliqués dans le secteur de l'eau (Annexe 11)



1€

Université
de Liège

F5 : Participation du chef de projet aux réunions dans le cadre du PISEAU II

Le chef de projet a été invité à prendre part aux différentes réunions qui ont eu lieu pour l'élaboration du Projet d'Investissement dans le Secteur de l'eau (PISEAU II) . A cette occasion, le COPEAU a été présenté. L'objectif de ces réunions est de définir les besoins et les financements nécessaires pour la mise en œuvre du PISEAU.

A l'issue de ces réunions, il a été décidé pour financer le COPEAU après l'année 2009. Il constitue un des outils relatifs à la gestion de l'Information sur les Ressources en Eau qui sera développée dans le cadre du PISEAU II. (Voir photo en Annexe 8)

F6 : Présentation du poster du projet à une mission autrichienne

Le poster du projet COPEAU a été placé au stand du Centre International des Technologies de l'Environnement pour une mission autrichienne présidée par son excellence ; l'ambassadeur de l'Autriche en Tunisie et ce le jeudi 20 novembre 2008. Le chef du projet a présenté le poster et l'état d'avancement du COPEAU (voir photo en annexe 9)

IV. Evaluation de l'Etat d'avancement du projet

Depuis le 16 juillet 2008, le projet a globalement bien avancé.

- Au niveau du renforcement de l'équipement, l'appel d'offres pour l'acquisition de 2 laboratoires mobiles a été finalisé et le contrat entre l'ANPE et le fournisseur a été signé. Signalons que les retards liés à ce sujet sont essentiellement liés à la nature du marché qui porte sur un matériel à adapter et non conventionnel, ainsi qu'aux procédures administratives en vigueur en Tunisie et auxquelles est soumis le projet. Par ailleurs, des efforts ont été déployés pendant cette période malgré les congés.
- Les campagnes de mesures ont continué à être réalisées avec le laboratoire mobile existant.
- La deuxième visite technique a eu lieu en Belgique, ainsi que la quatrième réunion de coordination.
- Au niveau des activités de communications, un certain nombre d'actions ont été réalisées, notamment l'amélioration du site Internet, la diffusion du premier bulletin de résultats, la participation à une émission de radio...
- La continuité du projet après 2009 est quasi assurée. Plusieurs réunions ont été tenues avec les bailleurs de fond pour que le réseau de contrôle de la pollution de l'eau puisse être financé dans le cadre du projet d'investissement du secteur de l'eau (PISEAU II). Le projet sera intégré dans le système national de l'information sur l'eau (SINEAU) qui sera hébergé au Ministère de l'Agriculture et des Ressources en Eau.



V. Calendrier prévisionnel pour la période allant du 16 décembre 2008 au 15 juillet 2009

		2009						
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
A	Gestion et rapports à la CE			Mission de coordination n°5 à l'ANPE			Mission de coordination n°6 à l'Aquapôle	
B	Elaboration d'un manuel de procédure				Etape de validation lors des campagnes de terrain			
C	Renforcement de l'équipement existant	Suivi des dédouanements		Réception du matériel				
D	Renforcement de la compétences/formation			Session de formation par le fournisseur	Session de formation par le CEBEDEAU			
E	Démonstration des procédures par des campagnes de mesures	Contrôle des milieux récepteurs						
F	Diffusion des résultats	Rédaction du Bulletin N°2	Edition et diffusion du Bulletin N°2				Conférence en Belgique (jeudis de l'Aquapôle)	Rédaction du Bulletin N°3

Partie II- Rapport Financier

(Voir Etat financier en annexe 10)

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Réponses aux remarques et recommandations formulées par la CE suite à la remise du rapport d'avancement n°3 du projet COPEAU
- Annexe 2.1 : Feuille de présence du Personnel du projet (ANPE)
- Annexe 2.2 : Feuille de présence du Personnel du projet (Aquapole)
- Annexe 3 : Procès Verbal de la quatrième réunion du comité de pilotage du 12 décembre 2008
- Annexe 4 : Rapport de mission de Messieurs Jamil Saidani, Slaheddine Ouinissi et Mlle Mounira Hamdi à Liège du 15 au 19 septembre 2008.
- Annexe 5 : Rapport de mission de Messieurs Samir Kaabi et Mohamed Ben Hassine à l'AQUAPOLE
- Annexe 6 : Rapport de dépouillement financier concernant l'appel d'offres international N°2/2008 relatif à l'acquisition de 2 laboratoires mobiles
- Annexe 7 : Contrat entre l'ANPE et la société Wafa Lab relatif à l'acquisition de 2 laboratoires mobiles
- Annexe 8 : Photos des réunions avec la Banque Mondiale, l'AFD et la BAD
- Annexe 9 : Photos de la présentation du projet à la mission autrichienne
- Annexe 10 : Etat financier du projet
- Annexe 11 : Bulletin N°1 relatif au contrôle des milieux récepteurs